

## COLLECTE DE DOCUMENTS D'ORIGINE PRIVÉE

### LETTRE D'INTENTION DE DON

**Je soussigné(e)**.....  
(NOM, prénom)

**demeurant**.....  
(adresse complète)

**N° de téléphone**.....  
(fixe et portable)

**Courriel**.....

**souhaite faire don au Conseil Départemental de l'Yonne pour être conservés aux Archives départementales,**

Les documents suivants (description sommaire, dates extrêmes, volume<sup>1</sup>) dont je suis propriétaire :

.....  
.....  
.....

Souhaite **soumettre à mon autorisation écrite pendant une durée de ..... ans** (ou ma vie durant ou à l'autorisation écrite de M ou Mme ..... que j'ai chargé de me représenter) **les droits suivants.**

En l'absence de réponse de ma part (ou de la part de mon représentant) dans un délai de **trois mois**, aux demandes de consultation qui me (ou lui) seront présentées, cette autorisation sera délivrée par la direction des archives départementales.

Souhaite que la **consultation de ces documents soit libre**, sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée (article 9 du Code civil), **mais soumetts leur reproduction et leur réutilisation à mon autorisation écrite pendant une durée de ..... ans** (ou ma vie durant ou à l'autorisation du directeur des archives départementales).

---

<sup>1</sup> Préciser si possible en mètres linéaires ou en mètres cubes ou simplement le nombre de boîtes

□ Souhaite céder gracieusement au Département les droits suivants relatifs au fonds, y compris les droits d'exploitation qui lui seraient accordés par le code de la propriété intellectuelle, à savoir

*(rayer éventuellement les mentions qui ne vous conviennent pas) :*

- le droit de représentation et de communication au public, sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée (article 9 du Code civil), intégralement ou par extrait, des documents du fonds, pour les utilisations suivantes, et ce par tous procédés inhérents à ces modes d'exploitation :

- individuellement dans la salle de lecture des Archives départementales ;
- par mise en ligne sur Internet, notamment par le biais du portail de recherche des Archives départementales ;
- à des groupes pour des finalités scientifiques ou pédagogiques ;
- collectivement pour des représentations commerciales ou non, à l'intérieur et à l'extérieur des emprises des Archives départementales (expositions, etc.), organisées par les Archives départementales ou dont elles sont partenaires (par le prêt de documents issus du fonds notamment) ;

- le droit de reproduire ou de faire reproduire, en tout ou partie, sur tous supports magnétiques ou optiques et sur tous supports électroniques actuels et à venir, les documents du fonds et d'en faire établir tous doubles, copies, sur tous formats et par tous procédés, notamment numériques, aux fins de conservation des documents et d'exercice du droit de représentation et de communication au public ;

- le droit d'accorder à des tiers, l'autorisation de réutilisation des documents, dans les limites fixées par le règlement adopté par l'Assemblée départementale concernant les données publiques, en vigueur au moment de la demande de réutilisation ;

- le droit d'utiliser des extraits des documents du fonds sous toutes formes et sur tous supports, pour les besoins du Département (communication, rédaction et publication d'ouvrages, etc.)

**Lieu :** ..... **Date :** .....

**Signature :**